



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des sports et des loisirs
Tél. 04 94 36 33 13

ABONNÉ(E) AQUAGYM STADE NAUTIQUE PORT MARCHAND FICHE DE RENSEIGNEMENT - ÉTÉ 2022

Photo
d'identité

- **Pré requis : Savoir nager, être à l'aise en grande profondeur, cette activité se déroulera dans la fosse « profondeur : 4,80m »**

INSCRIPTIONS SUR SITE DU 13 JUIN AU 22 AOÛT

- du lundi au vendredi de 9h à 18h
- *à l'exception du jeudi 14 juillet 2022 (férié)
et du lundi 15 août 2022 (férié)

COURS AQUAGYM D'ÉTÉ DU 11 JUILLET AU 26 AOÛT 2022

- du mardi au vendredi de 9h à 9h45
- du lundi au jeudi de 18h à 18h45

• Renseignements relatifs à l'adhérent

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

AQUAGYM D'ÉTÉ STADE NAUTIQUE DU PORT MARCHAND

- ▶ mardi
- ▶ mercredi
- ▶ jeudi
- ▶ vendredi

9h à 9h45

- ▶ lundi
- ▶ mardi
- ▶ mercredi
- ▶ jeudi

18h à 18h45

5 séances
+ 29 € *

10 séances
+ 58 € *

Tél. fixe et/ou portable :

Email obligatoire :

En cas d'accident, j'autorise le personnel d'encadrement à prendre toutes les mesures nécessaires à mon déplacement d'urgence vers la clinique ou l'hôpital le plus proche.

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom : Tél. :

À Toulon, le

Signature de l'adhérent

• Pièces à fournir le jour de l'inscription

- Le présent document + fiche autorisation droit à l'image (pas de recto-verso svp),
- 1 photo d'identité récente,
- 1 justificatif de domicile récent,
- 1 attestation de natation délivrée gratuitement par les MNS de la Ville de Toulon ▶ Départ : sauté ou plongé, 25m nage libre
- 1 certificat médical d'aptitude à la pratique des sports aquatiques de moins d'un an,
- Paiements acceptés : **chèque, CB et espèces** (* tarif réduit sous conditions - détail auprès des agents d'accueil)





AUTORISATION DE PRISES DE VUES ET DE PUBLICATION

• Renseignements relatifs au demandeur

Nom : Prénom :

Activité : **AQUAGYM D'ÉTÉ STADE NAUTIQUE DU PORT MARCHAND**

J'autorise la Ville de Toulon à effectuer et reproduire tous reportages photographiques et audiovisuels organisés par la direction des sports où j'apparais et réalisés lors des activités auxquelles j'ai souscrit.
Il va de soi qu'aucune photo (et sa légende), qu'aucune vidéo (et son commentaire) ne devront me porter préjudice, et que je peux annuler la présente autorisation, auprès de la direction concernée, à tout moment à ma convenance.

Je n'autorise pas la prise de vues.

• Renseignements relatifs à la publication et à la diffusion des prises de vues

Dans le cadre de sa communication institutionnelle, la Ville de Toulon pourra faire la promotion de ces activités sur l'ensemble de ses supports (magazines, plaquettes, affiches, sites internet, réseaux sociaux, bornes interactives, stands d'expositions, films et supports numériques, etc.) et ceux de ses partenaires institutionnels. La présente autorisation est valable durant toute la durée du mandat électif en cours. À savoir la période comprise de 2020 à 2026.

Fait en deux exemplaires à le

Signature du demandeur

Cachet de l'administration